

STATUT et PROTECTION**Statut juridique :**

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : « En danger »
- En Europe : « Vulnérable »

Effectifs nicheurs:

Europe : 1 300 000 à 2 000 000 de couples dont 1 000 000 à 1 500 000 en Russie (BirdLife, 2004)

France : 551 à 559 couples (BirdLife, 2004)

Saône-et-Loire : Nicheur rare, population estimée de 83 à 104 mâles chanteurs (Déforêt, 2004)

Territoire de la ZPS : 49 couples (AOMSL, 2004)



<http://crdp.ac-amiens.fr>

BIOLOGIE et ECOLOGIE

La présence de cette oiseau difficilement observable est signalée d'habitude par le « raclement » caractéristique du mâle. Il possède un cou assez court, un plumage roux-jaunâtre tacheté de noir dessus, grisâtre à la tête et à la poitrine. Ses ailes roux vifs sont typiques à l'envol. Migrateur, il arrive en avril-mai pour regagner ses quartiers africains en septembre-octobre.

Solitaire et crépusculaire, il se cache dans les hautes herbes et niche dans les prairies de fauche des vallées alluviales inondables. Il se rencontre de façon marginale en bordure de tourbières et prairies d'altitude. Son régime alimentaire est composé essentiellement d'arthropodes, d'escargots et de vers de terre.

Il se rencontre sur les quatre entités de la ZPS où il niche à terre dans les prairies de fauche et où il y trouve la nourriture dont il a besoin.

REPARTITION et EVOLUTION

Espèce strictement euro-sibérienne, elle occupait autrefois toute l'Europe avant de se raréfier dans l'Europe de l'ouest. Depuis 1970, les effectifs européen de Rôle des Genêts ont diminués de plus de 20 % dans 17 pays et de plus de 50 % dans 10 autres.

En France, son statut de conservation est défavorable, l'espèce est considérée comme étant en danger. Une diminution des effectifs et de la distribution de plus de 50 % est constatée depuis 1970.

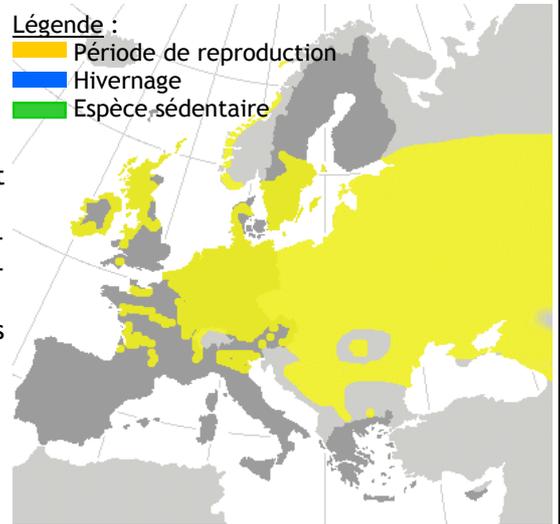
Au niveau du territoire de la ZPS le nombre de couples de Rôle des genêts peut atteindre jusqu'à 49 couples.

On peut décomposer la population du site de la ZPS de la façon suivante :

- Entité 1 (Secteur de Saint Maurice-en-Rivière) : 1 à 2 mâles chanteurs
- Entité 2 (Confluence Saône et Grosne) : 6 à 12 mâles chanteurs
- Entité 3 (Secteur de Varennes les Mâcon) : 3 à 11 mâles chanteurs
- Entité 4 (Secteur de la Seille) : 1 à 4 mâles chanteurs

Légende :

- Période de reproduction
- Hivernage
- Espèce sédentaire



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet

VULNERABILITE et MENACES

La diminution des populations au sein de la ZPS est expliqué par plusieurs facteurs directs et indirects. D'une part, la destruction des nids et la mortalité des jeunes pendant les fauches précoces constitue un facteur direct. D'autre part, la perte de son habitat est une cause indirecte de son déclin. Cette perte d'habitat se traduit soit par une conversion des prairies en cultures soit par une évolution naturelle (enfrichement) des prairies suite à l'abandon de gestion. La disparition de cet oiseau est constaté depuis le 19^{ème} siècle et ne fait que s'accélérer depuis la seconde moitié du 20^{ème} siècle.

Actions en faveur du Rôle des genêts en Bourgogne : mis en place d'un programme européen LIFE entre 1994 et 1996 dans le Val de Saône (21); réalisation d'une enquête nationale pour inventorier les populations (1998); application d'un Plan de Restauration National ainsi qu'un Plan Régional d'action en faveur du Rôle des genêts (2006-2009).

Code espèce : A 151

Combattant varié (*Philomachus pugnax*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France
Annexes I et II de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne
Annexe II de la Convention de Bonn

Statut de conservation :

- En France : « Hivernant Vulnérable »
- En Europe : Statut provisoire « Non défavorable »

Effectifs hivernants et nicheurs:

Europe : 200 000 à 510 000 couples en transit hivernal (BirdLife, 2004)

France : 0 à 5 (BirdLife, 2004) couples nicheurs et quelques dizaines à quelques dizaines de milliers en transit hivernal

Saône-et-Loire : Peu commun, hivernant exceptionnel ou occasionnel (Déforêt, 2004)

Territoire de la ZPS : 339 individus en transit migratoire (AOMSL, 2004)



D. SALUZ

<http://www.pbase.com>

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Ce limicole original est bien reconnaissable. Le mâle, sensiblement plus grand que la femelle, porte une houpette, une collerette et des caroncules faciales en période nuptiale. Le plumage est très variable allant du noir au blanc en passant par le roux et le brun. En hiver, le mâle ressemble à la femelle, avec le dessus « écaillé », sombre, avec des bordures fauves, la poitrine roussâtre et sans ornements. Les pattes des deux sexes sont rouge-orange à gris-verdâtre.

Cet hivernant est de passage en France de août à début novembre puis de mars à début avril. En hiver l'espèce est très grégaire et fréquente principalement les prairies naturelles humides et les vasières des bords d'étangs. A l'occasion, elle peut stationner sur des champs plus ou moins secs (labours, blés d'hiver...). Son régime alimentaire est très varié et se compose surtout d'insectes, de petits crustacés et de mollusques. En période internuptiale les végétaux (graines et fleurs) sont également consommés.

Le Combattant varié fréquente principalement l'une des quatre entités de la ZPS : l'entité 2 (secteur de la confluence de la Saône et de la Grosne), où il hiverne sur les prairies et cultures en y trouvant les ressources alimentaires nécessaires.

REPARTITION et EVOLUTION

Le Combattant varié est une espèce paléarctique et monotypique, principalement sibérienne. En France, la nidification n'a lieu que dans quelques départements côtiers. Il niche principalement au Nord de l'Europe. En période de migration, les effectifs transitant en France sont estimés de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers. Il part hiverner en Afrique sahélienne.

En France, l'espèce est considérée comme hivernante défavorable.

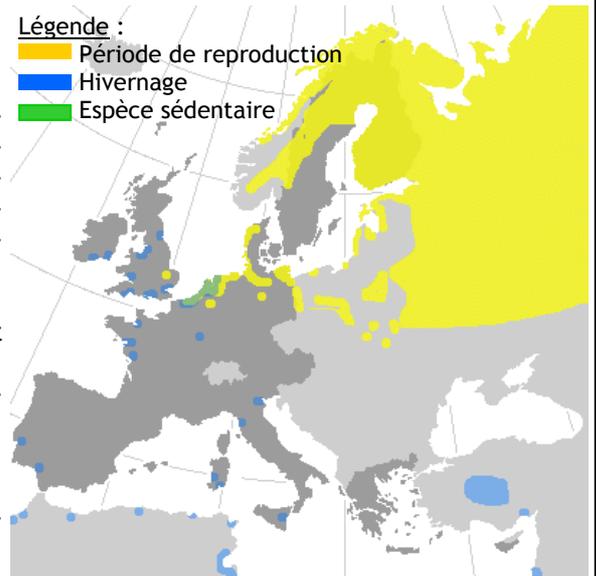
Au niveau du territoire de la ZPS le nombre d'individus de Combattant varié peut aller jusqu'à 339 individus.

On peut décomposer la population migratrice sur le site de la façon suivante :

- Entité 1 (Secteur de Saint-Maurice-en-Rivière) : 84 individus
- Entité 2 (Confluence Saône et Grosne) : 250 individus
- Entité 3 (Secteur de Varennes-les-Mâcon) : aucun individu observé jusqu'à présent
- Entité 4 (Secteur de la Seille) : 5 individus

Légende :

- Période de reproduction
- Hivernage
- Espèce sédentaire



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

Le Combattant varié n'est pas particulièrement vulnérable sur la ZPS, mais sa présence nécessite tout de même une période d'inondation assez longue lors de son passage.

Code espèce : A 140

Pluvier doré (*Pluvialis apricaria*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France
Annexes I et II de la Directive Oiseaux
Annexe III de la Convention de Berne
Annexe II de la Convention de Bonn

Statut de conservation :

- En France : Hivernant «A surveiller»
- En Europe : « Non défavorable »

Effectifs hivernants :

Europe : 460 000 à 740 000 couples (BirdLife, 2004) et 1 800 000 couples en transit migratoire

France : 20 000 à 100 000 couples en transit migratoire

Saône-et-Loire : Peu Commun

Territoire de la ZPS : 296 individus en transit migratoire (AOMSL, 2004)



A. AUDEVARD

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Le dessus est sombre et pointillé de jaune-verdâtre. Les axillaires sont blanches. Le noir du dessous est plus restreint chez les femelles. Le plumage hivernale est plus neutre, il paraît camouflé sur fond de labour.

En hiver, on retrouve cet oiseau en bande dans les grandes plaines cultivées, sur les sols meubles. Il se nourrit essentiellement de lombrics. Les premiers migrateurs arrivent en juillet-août sur les côtes du Nord de la France, mais le passage est vraiment marqué à partir de septembre et jusqu'à la fin décembre. La migration pré-nuptiale commence en janvier et culmine en mars.

Le Pluvier doré fréquente principalement l'une des quatre entités de la ZPS : l'entité 2 (secteur de la confluence de la Saône et de la Grosne), où il hiverne sur les prairies et cultures en y trouvant les ressources alimentaires nécessaires.

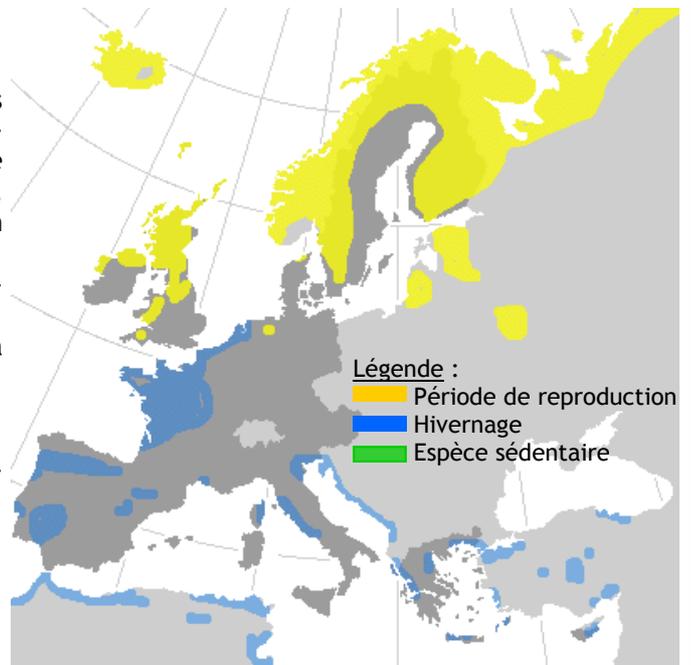
REPARTITION et EVOLUTION

Le Pluvier doré niche dans les toundras arctiques et les prairies d'altitude d'Islande, du Nord de l'Europe et de Sibérie. Les populations européennes sont en diminution lente mais régulière depuis 1970. Compte tenu de la sensibilité du pluvier au froid, les effectifs, dans certaines régions, sont très variables d'un hiver à l'autre.

Au niveau du territoire de la ZPS le nombre d'individus de Pluvier doré peut aller jusqu'à 296 individus.

On peut décomposer la population migratrice sur le site de la façon suivante :

- Entité 1 (Secteur de Saint-Maurice-en-Rivière) : 210 individus
- Entité 2 (Confluence Saône et Grosne) : 81 individus
- Entité 3 (Secteur de Varennes-les-Mâcon) : aucun individu observé actuellement
- Entité 4 (Secteur de la Seille) : 5 individus



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

Le Pluvier doré n'est pas particulièrement vulnérable sur la ZPS, mais sa présence requiert une période d'inondation assez longue lors de son passage et de son hivernage. Malgré ce statut non alarmant au sein de la ZPS, il reste en net déclin en France, sans doute en raison de son statut d'espèce gibier.

Code espèce : A 338

Pie grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : « En déclin »
- En Europe : « A Surveiller »

Effectifs nicheurs:

Europe : 4 300 000 à 8 000 000 couples Hors Russie
France : 120 000 à 360 000 couples (BirdLife, 2004)
Saône-et-Loire: commun mais régression des effectifs depuis 20 ans (Déforêt, 2004)
Territoire de la ZPS : environ 100 couples



M. ROGG

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Cet oiseau est un peu plus grand que le Moineau domestique. Le mâle a le dessus de la tête gris et un bandeau noir au niveau de l'oeil. Son bec est légèrement crochu. Le dos est roux foncé et le ventre blanc rosé. La femelle a des colorations assez variables et peut ressembler au mâle. Cependant, la majorité des femelles sont plus ternes, avec un plumage plus mimétique. Migratrice, elle revient courant mai de ses quartiers d'hiver africains et repart dès le mois d'août.

Cet oiseau se contente de territoires relativement petits, en général de l'ordre de 1,5 à 2 ha. Son habitat se caractérise toujours par la présence de buisson plutôt bas : prunellier, aubépine, ronce. On rencontre également cette espèce dans de jeunes plantations et parfois les vergers. Les terrains de chasse sont avant tout des zones de friches ou de prairies, des pâtures et des clairières forestières. Elle se nourrit presque exclusivement d'insectes mais il lui arrive de capturer de petits rongeurs, voire même de jeunes oiseaux. Elle utilise parfois les épines des buissons qu'elle occupe pour y empaler les proies non consommées et se faire ainsi des réserves de nourriture (d'où son nom d'écorcheur). La présence de bétail semble être très appréciée par la Pie-grièche écorcheur (présence d'insectes).

La Pie-grièche écorcheur se rencontre sur les quatre sites de la ZPS en raison de la présence de haies dans lesquelles

REPARTITION et EVOLUTION

Espèce du paléarctique occidental, cette espèce est largement répandue dans l'ensemble de l'Europe. La Pie-grièche écorcheur est une espèce dont la population est « en déclin » en Europe. Elle compte de 4 à 8 millions de couples.

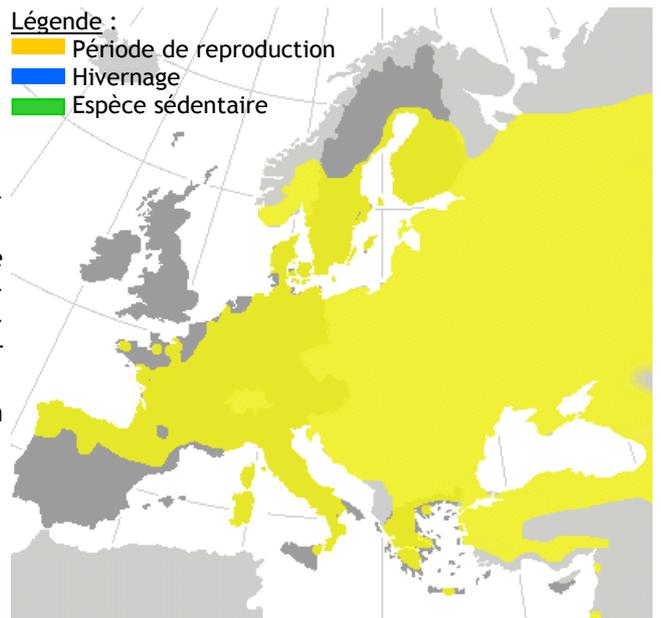
En France, cette espèce est également considérée « en Déclin » avec une population comprise entre 120 000 et 360 000 couples.

Au niveau du territoire de la ZPS, le nombre de couples de Pie grièche écorcheur n'est pas précisément connu (sauf pour le l'entité de Saint Maurice en Rivière), mais, en considérant les nombreux habitats favorables qu'on peut y trouver, il doit avoisiner les 100 couples.

On peut décomposer la population du site de la ZPS de la façon suivante :

- Entité 1 (Secteur de Saint-Maurice-en-Rivière) : 21 couples
- Entité 2 (Confluence Saône et Grosne) : environ 79 couples
- Entité 3 (Secteur de Varennes-les-Mâcon) : environ 13 couples
- Entité 4 (Secteur de la Seille) : environ 26 couples

Légende :
■ Période de reproduction
■ Hivernage
■ Espèce sédentaire



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

La disparition des prairies ainsi que les changements de pratiques agricoles du monde de l'élevage sont des raisons de son déclin ponctuel en France que l'on ne constate pas encore à l'échelle de la ZPS.

STATUT et PROTECTION**Statut juridique :**

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : «A Surveiller»
- En Europe : « Vulnérable »

Effectifs nicheurs:

Europe : 64 000 à 100 000 couples (BirdLife, 2004)
France : 22 500 à 26 300 couples (BirdLife, 2004)
Bourgogne : environ 800 couples (Déforêt, 2004)
Territoire de la ZPS : jusqu'à 103 couples (AOMSL, 2004)



P.LE GOFF

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Chez ce rapace un peu plus grand qu'une Buse variable, les deux sexes arborent un plumage identique : brun sombre et terne, avec la tête plus claire. Sa queue, légèrement fourchue, apparaît droite lorsqu'elle s'étale.

Lors des parades nuptiales, le Milan noir se livre à des acrobaties aériennes au-dessus de son nid, tournoyant et lançant des cris tremblés caractéristiques, rappelant les cris des jeunes goélands. Son aire, installée entre 4 et 20 m de haut dans un grand arbre, est constituée de branchettes auxquelles sont incorporées, de façon caractéristique, divers matériaux comme des chiffons, papiers ou plastiques. Les 2 ou 3 oeufs sont incubés durant 26 à 38 jours. Le Milan noir est un prédateur éclectique aux mœurs largement charognardes. Son régime alimentaire est ainsi constitué de déchets, d'ordures, de toutes sortes de vertébrés morts comme des animaux écrasés sur les routes, des poissons morts ... Les décharges à ciel ouvert l'attirent particulièrement. Ce rapace recherche de gros arbres pour installer son aire, mais il ne pénètre pas les grands massifs forestiers. Il affectionne particulièrement la présence d'eau, stagnante ou courante. De grands arbres ou des lisières à proximité de lieux humides ont donc sa préférence.

Le Milan noir se rencontre sur deux des quatre sites de la ZPS, les entités 2 et 4, vallées de la Saône, de la Grosne et de la Seille. Les grands massifs arborés en bordure de rivière lui permettent de nicher en haut des arbres tout en ayant à proximité un cours dans lequel trouver sa nourriture.

REPARTITION et EVOLUTION

Après une nette progression depuis le début des années 70, l'effectif national atteignait 25 000 couples nicheurs environ une dizaine d'années plus tard et se serait globalement stabilisé ensuite. Il représente environ 25 % de la population européenne.

Au niveau du territoire de la ZPS le nombre de couples de Milan noir peut aller jusqu'à environ 103 couples (Le nombre exact de couples nicheurs n'est pas connu, le chiffre avancé est donc une estimation).

On peut décomposer la population du site de la ZPS de la façon suivante :

- Entité 1 (Secteur de Saint-Maurice-en-Rivière) : environ 3 couples
- Entité 2 (Confluence Saône et Grosne) : environ 100 couples
- Entité 3 (Secteurs de Varennes-les-Mâcon) : aucun couple observé actuellement mais cela ne signifie pas leur absence sur ce site
- Entité 4 (Secteur de la Seille) : aucun couple observé actuellement mais cela ne signifie pas leur absence sur ce site

Légende :

- Période de reproduction
- Hivernage
- Espèce sédentaire



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

La population européenne du Milan noir a fortement régressé depuis les 20 dernières années, notamment dans la partie Est de l'Europe. Les causes du déclin sont multiples: la persécution par l'homme, la chasse, les empoisonnements et la modification des pratiques agropastorales (diminution de la disponibilité de charogne). D'autres dangers sont apparus récemment, tels que la collision et l'électrocution sur les lignes électriques.

Au sein de la ZPS, il se rencontre principalement dans les forêts alluviales de l'entité de la confluence entre la Saône et la Grosne; ce qui en fait donc un site où sa vulnérabilité est à surveiller.

STATUT et PROTECTION**Statut juridique :**

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : «A Surveiller»
- En Europe : « A Surveiller »

Effectifs nicheurs:

Europe : 110 000 à 170 000 couples (hors Russie)
France : 5 000 à 15 000 couples (BirdLife, 2004)
Saône-et-Loire : 100 à 500 couples (Deforet 2004)
Territoire de la ZPS : 2 couples (AOMSL, 2004)



VORBE

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Il fréquente les forêts mixtes, les massifs de feuillus Il affectionne plus particulièrement les hêtraies avec beaucoup de bois mort et d'arbres branchus dépérissant mais aussi les aulnaies et les frênaies avec des souches gisant à terre. La présence de zones dégagées et ouvertes comme les clairières sont importantes pour son alimentation. Il est beaucoup plus forestier que le Pic vert. Insectivore, il consomme cependant nettement moins de fourmis que ce dernier. Le Pic cendré est sédentaire. En période nuptiale, son territoire s'étend sur 1 à 2 km².

Le Pic cendré se rencontre sur deux des quatre entités de la ZPS : les entités 2 et 4, vallées de la Saône et de la Grosne et Seille. Les grands massifs arborés en bordure de rivière lui permettent de nicher dans les arbres.

REPARTITION et EVOLUTION

L'espèce présente une large répartition de l'ouest de la France jusqu'à la côte Pacifique asiatique et dans le sud-est de l'Asie. En Europe, c'est une espèce des latitudes moyennes qui remonte également en Scandinavie. Ses effectifs sont estimés à 110 000 - 170 000 couples dont 10 000 - 100 000 en Russie. Ailleurs, il se reproduit surtout en Roumanie (20 000 - 60 000), Allemagne (12 000 - 23 000), Biélorussie (8 000 - 12 000) et France (5 000 - 15 000). L'espèce est classée « A Surveiller » bien que la tendance d'évolution de ses effectifs ne soit pas toujours facile à appréhender.

En France, le Pic cendré se reproduit principalement dans une petite bande allant de la Bretagne à l'Alsace. Ses effectifs sont, en fait, très mal connus. La fourchette indiquée précédemment a été modifiée récemment mais les propositions varient nettement d'un ouvrage à l'autre. On peut retenir 5 000 - 7 000 couples comme minimum mais guère plus. Les tendances d'évolution des effectifs semblent très différentes d'une région à une autre. L'espèce est classée « A Surveiller ».

La France figure parmi les 5 nations avec les plus importants effectifs nicheurs européens.

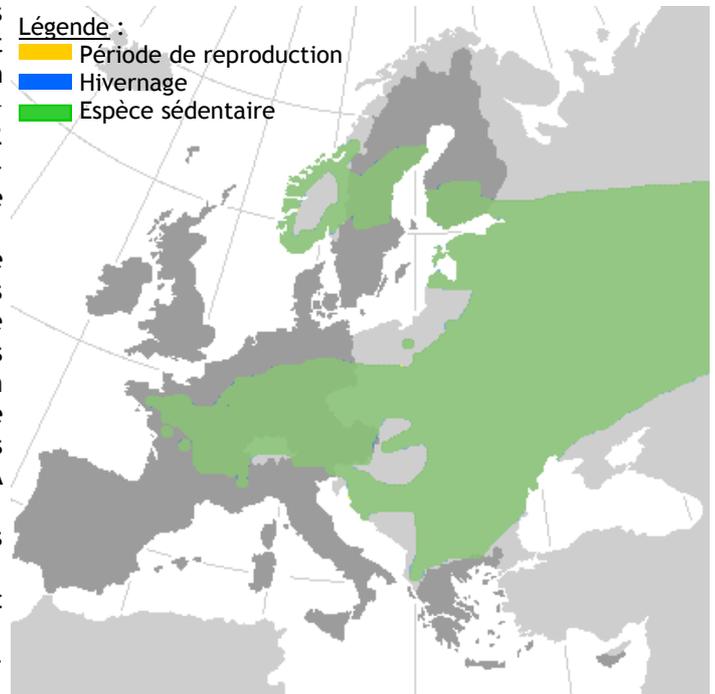
Au niveau du territoire de la ZPS le nombre de couples de Pic cendré peut aller jusqu'à 2 couples.

On peut décomposer la population du site de la ZPS de la façon suivante :

- Entité 2 (Confluence Saône et Grosne) : 1 couple
- Entité 4 (Secteur de la Seille) : 1 couple

Légende :

- Période de reproduction
- Hivernage
- Espèce sédentaire



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

A l'échelle nationale, le Pic cendré souffre de l'intensification et de l'uniformisation de l'exploitation forestière. L'ouverture de routes et le manque de tranquillité lui sont préjudiciables. La diminution des insectes lui est également néfaste.

Mais à l'échelle de la ZPS, au regard du faible nombre de couples recensés, les données ne permettent pas encore de juger de sa vulnérabilité.

Code espèce : A 031

Cigogne blanche (*Ciconia ciconia*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne
Annexe II de la Convention de Bonn

Statut de conservation :

- En France : « Rare »
- En Europe : « A Surveiller »

Effectifs nicheurs:

Europe : 180 000 à 220 000 couples (2004)
France : 1 361 couples (2008)
Saône-et-Loire: 20 couples (2009)
Territoire de la ZPS : 2 à 3 couples (2008-2009)



M. BOISSEAU

BIOLOGIE et ECOLOGIE

De retour d'Espagne ou d'Afrique dès la fin de l'hiver (début de mars, voire avant), les Cigognes blanches réoccupent les nids de l'année précédente. Mais la fidélité légendaire de l'espèce n'est qu'un mythe, les individus changent régulièrement de partenaires. Les nids sont des amas plats de branches accumulées sur une cime ou une fourche d'arbre mort, souvent un peuplier isolé au milieu de vastes prairies, non loin d'une zone humide ou aquatique (ruisseau). Un seul cas de nidification sur un bâtiment est connu en Bourgogne, contrairement à l'Espagne et à l'Afrique du Nord. Parfois des pylônes électriques sont choisis comme supports pour les nids...

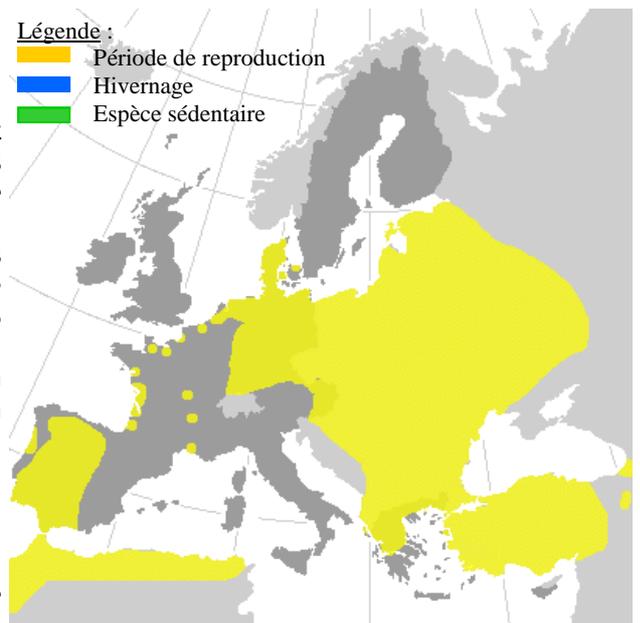
La Cigogne blanche s'alimente en général dans les prairies, et surtout dans les prairies alluviales en cours de fauche, dans un rayon supérieur à 1 km autour des nids, lors du nourrissage des juvéniles. Sauterelles et lombrics sont abondamment consommés.

REPARTITION et EVOLUTION

Après avoir disparu de Bourgogne, et failli disparaître en France, l'espèce entame un retour spectaculaire à partir des années 1990, et surtout depuis le début des années 2000. D'abord confinée depuis 1990 au val de Loire, elle ne tente un retour dans le val de Saône qu'à partir de 2005 seulement. Depuis, à la faveur d'inondations printanières, des immatures tentent de faire souche avec plus ou moins de succès. Si leur première reproduction réussit, ils reviennent se reproduire l'année suivante. Pour l'instant seul l'entité 2 de la ZPS (Prairies de la confluence Saône et Grosne) abrite des couples nicheurs : un couple niche depuis 2006 à St-Germain-du-Plain et un autre depuis 2008 à Saint-Cyr. Plusieurs tentatives ont eu lieu : en 2001 à Varennes-le-Grand, en 2005 à Gergy, en 2008 à La Ferté, etc. Il est très probable que cette petite population s'étoffe à court terme. L'espèce montre donc un fort dynamisme naturel, qu'il est inutile de forcer en installant des plateformes de nidification artificielles. Chaque année, un suivi est mené par l'AOMSL et certains juvéniles sont bagués avant leur premier envol par des bagueurs de l'AOMSL.

Légende :

- Période de reproduction
- Hivernage
- Espèce sédentaire



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

Les accidents avec les lignes électriques sont sans doute les risques de mortalité les plus importants. Ils sont avérés en périphérie du territoire de la ZPS, surtout pour les oiseaux migrateurs ; par exemple électrocution de plusieurs individus en août 2004 à St-Germain-du-Plain et en septembre 2004 à Baudrières. Ces risques sont accentués par les stationnements migratoires parfois importants lors du passage postnuptial à la fin du mois d'août (100, voire plus de 200 oiseaux groupés).

Code espèce : A 023

Bihoreau gris (*Nycticorax nycticorax*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : « A surveiller »
- En Europe : « En déclin »

Effectifs nicheurs:

Europe : 63 000 à 87 000 couples (2004)
France : 4 500 à 5 500 couples (1998-2002)
Saône-et-Loire: > 125 couples (2007-2008)
Territoire de la ZPS : > 2 couples



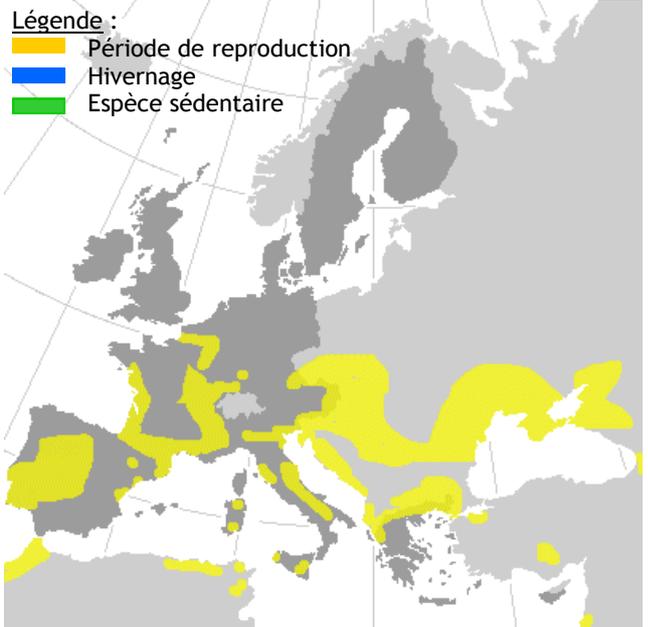
F. TILLIER

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Inféodé aux grands cours d'eau bordés d'une ripisylve dense, le Bihoreau gris est relativement bien présent sur les cours de la Loire et de l'Allier. Les nids sont construits en colonies plus ou moins lâches, pouvant regrouper plusieurs centaines de couples. 3 à 5 œufs sont pondus dans un nid plus ou moins élaboré, situé dans un arbre ou un buisson, le plus souvent à proximité immédiate de l'eau. Les œufs sont incubés pendant une vingtaine de jours et les jeunes devront attendre encore 2 mois avant l'envol. Ils sont nourris principalement de petits poissons, parfois d'amphibiens et d'invertébrés. Après la nidification, les oiseaux migrent vers l'Afrique et hivernent au sud du Sahara. Aucun cas d'hivernage n'est connu sur le site, contrairement aux vallées de l'Allier et du Doubs.

REPARTITION et EVOLUTION

L'espèce connaît une lente augmentation numérique et spatiale depuis les années 80, probablement liée à l'arrêt de la chasse (espèce classée nuisible jusqu'en 1962) et aux meilleures conditions d'hivernage en Afrique (2 200 couples en 1968 et 4 500 à 5 500 sur la période de 1998 à 2002). Il atteint la limite nord de son aire de répartition en Bourgogne où il est encore aujourd'hui absent de Côte-d'Or et de l'Yonne. Lors d'un recensement national en 2007, au moins 125 couples sur 9 sites seulement ont été recensés en Saône-et-Loire. Au niveau du territoire de la ZPS, plus aucune colonie n'était connue jusqu'en 2008, malgré l'observation régulière d'individus et de couples isolés. En 2008, une héronnière mixte s'est réinstallée à l'Île Chaumette. Seule l'entité 2 du site (Confluence Saône et Grosne) abrite donc une colonie. Un suivi est mené par l'AOMSL, mais les effectifs sont délicats à comptabiliser car les couples sont dissimulés dans des saules très denses.



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

Les aménagements et les entretiens des cours d'eau (coupes de ripisylve, plantations de peupliers, enrochement...), la baisse de la qualité des eaux et le dérangement des colonies sont les principales menaces sur les sites de nidification. Il est donc important de protéger les colonies de tout dérangement et de conserver une végétation ligneuse touffue et inaccessible aux abords de la colonie. Le déclin européen est probablement lié aux conditions d'hivernage en Afrique.

Code espèce : A 026

Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : « A surveiller »
- En Europe : non défavorable

Effectifs nicheurs:

Europe : 68 000 à 94 000 couples
France : 11 000 à 13 000 couples (1998-2002)
Saône-et-Loire: 50 couples (2007-2008)
Territoire de la ZPS : > 3 couples (2008)



M. DUMAS

BIOLOGIE et ECOLOGIE

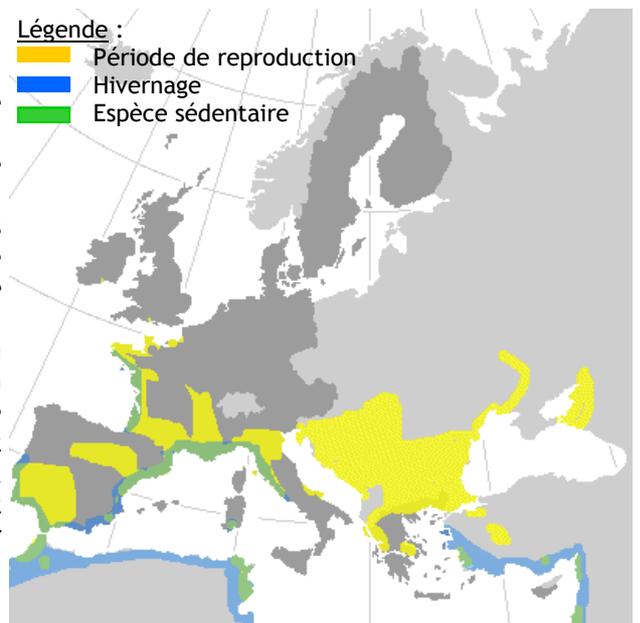
L'Aigrette garzette pêche très souvent à découvert dans des eaux peu profondes (rivières peu profondes, vasières des étangs, grèves). Elle y capture une petite faune aquatique très diversifiée (poissons, batraciens, insectes, mollusques...). Les colonies de reproduction sont établies dans des arbustes ou des arbres entre 2 et 15 mètres de hauteur, plus rarement au sol, dans des zones favorisant leur quiétude. Le nid est constitué de frêles assemblages de branchettes. Les colonies peuvent être mixtes comme c'est le cas sur le secteur de la ZPS. Après la nidification, les oiseaux vont hiverner dans le sud et l'ouest de la France. Aucun cas d'hivernage n'est connu en Saône-et-Loire.

REPARTITION et EVOLUTION

Longtemps inféodée à la Camargue, l'espèce a présenté une forte progression vers la façade atlantique à partir de 1989. L'effectif nicheur français estimé à 12 000 couples se répartit sur toute la côte ouest jusqu'à la Manche (60 % des couples), sur le littoral méditerranéen (35 % des couples) ainsi que ponctuellement le long des vallées de la Loire, l'Allier, la Durance et la Garonne. Au niveau du territoire de la ZPS le nombre de couples d'Aigrette garzette est compris entre 10 et 20 couples, soit, à titre de comparaison, représentant l'essentiel de la population de la Nièvre. Lors d'un recensement national en 2007, au moins 50 couples sur 7 sites seulement ont été recensés en Saône-et-Loire. Au niveau du territoire de la ZPS, aucune colonie n'était connue jusqu'en 2008. En 2008, une héronnière mixte s'est réinstallée à l'Île Chaumette. Seule l'entité 2 du site (Prairies de la confluence Saône et Grosne) abrite donc une colonie. Un suivi est mené par l'AOMSL, mais ses effectifs sont délicats à comptabiliser car les couples sont dissimulés dans des saules très denses.

Légende :

- Période de reproduction
- Hivernage
- Espèce sédentaire



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

La pérennité de l'espèce passera par la tranquillité aux abords de ses sites de nidification. Il est donc important de protéger les colonies de tout dérangement et de conserver une végétation ligneuse touffue et inaccessible aux abords de la colonie. Il faut également veiller à la gestion et l'aménagement des zones humides à proximité des colonies, ce biotope constituant le domaine vital de l'espèce.

Code espèce : A 160

Héron garde-boeufs (*Bubulcus ibis*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France

Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : « A surveiller »

- En Europe : non défavorable

Effectifs nicheurs:

Europe : 54 000 à 150 000 couples

France : 4 000 à 5 000 couples (1997)

Saône-et-Loire: 30 couples (2007)

Territoire de la ZPS : > 6 couples (2008)



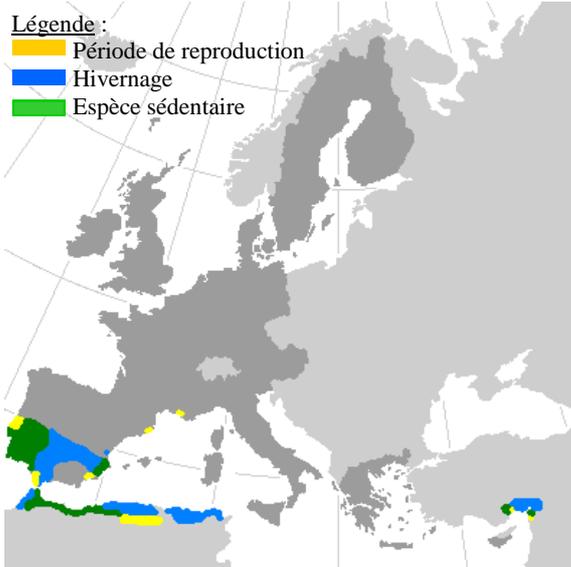
M. DUMAS

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Bien que ressemblant beaucoup à l'Aigrette garzette, le Héron garde-boeufs a une biologie beaucoup plus terrestre. Il se nourrit systématiquement dans des prairies pâturées, à la recherche d'insectes ou de rongeurs, et suit ainsi de près nos vaches de race charolaise. L'Aigrette garzette pêche très souvent à découvert dans des eaux peu profondes. Il niche toujours dans des colonies mixtes, avec l'Aigrette garzette et le Bihoreau gris, dans des arbustes ou des arbres au sein de bosquets proches de l'eau. Il n'est pas encore sédentaire chez nous, contrairement à d'autres régions comme la Camargue. Nombre d'oiseaux stationnent au mois d'août sur la ZPS avant de repartir vers des contrées plus méridionales. Il tente toutefois d'hiverner même lors d'hivers rudes, mais sa sensibilité au froid est certainement à l'origine d'un fort taux de mortalité.

REPARTITION et EVOLUTION

Inféodée au sud de l'Espagne au début du 20^{ème} siècle, l'espèce a colonisé le sud de l'Europe dans les années 1950-60. Puis, longuement cantonnée à la Camargue en France, elle est apparue seulement en 1994 en Bourgogne, où elle a immédiatement tenté de se reproduire dans les vallées alluviales de la Loire et de la Saône. Le Héron garde-boeufs s'est maintenu longtemps, jusqu'au début des années 2000 en deux colonies seulement, l'une sur la Basse Vallée du Doubs, et l'autre sur une île de la Saône dans l'Ain (site abandonné en 2009). Lors d'un recensement national en 2007, environ 30 couples sur 3 sites seulement ont été recensés en Saône-et-Loire. Ce n'est qu'en 2008 qu'une héronnière mixte s'est réinstallée à l'Île Chaumette. Seule l'entité 2 du site (Prairies de la confluence Saône et Grosne) abrite donc une colonie. Un suivi est mené par l'AOMSL, mais ses effectifs sont délicats à comptabiliser car les couples sont dissimulés dans des saules très denses. Il est probable que ses effectifs et sa répartition s'accroissent naturellement dans les années à venir si des hivers cléments le permettent.



Sources : Oiseau libre - internet.

VULNERABILITE et MENACES

La pérennité de l'espèce passera par la tranquillité aux abords de ses sites de nidification. Il est donc important de protéger les colonies de tout dérangement et de conserver une végétation ligneuse touffue et inaccessible aux abords de la colonie.

Code espèce : A 025

Courlis cendré (*Numenius arquata*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce chassable en France, mais suspension de sa chasse pendant 5 ans à partir de 2008 (Arrêté ministériel du 30 juillet 2008)

Annexe II de la Directive Oiseaux

Annexe III de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : « A surveiller »

- En Europe : non défavorable

Effectifs nicheurs:

Europe : 220 000 à 360 000 couples

France : 2 200 couples (1996)

Saône-et-Loire: environ 400 couples

Territoire de la ZPS : non évalué



M. DUMAS

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Le Courlis est facilement reconnaissable à son long bec arqué, plus grand chez la femelle que chez le mâle. Il se reproduit au sol, de préférence dans les grandes prairies de fauche des vallées alluviales. Cet habitat secondaire n'a été adopté que récemment, suite à la dégradation généralisée des landes humides en France, son habitat originel. Les jeunes sont élevés par les mâles au mois de juin, alors que les femelles ont déjà quitté notre région. Le succès de reproduction n'est pas connu sur la ZPS mais il dépend sans doute des dates de fauche des prairies. Les Courlis quittent notre région durant l'été mais une troupe d'une trentaine d'oiseaux tente d'hiverner chaque année sur le territoire de la ZPS. La majorité des nicheurs revient à la fin de février ou au début de mars.

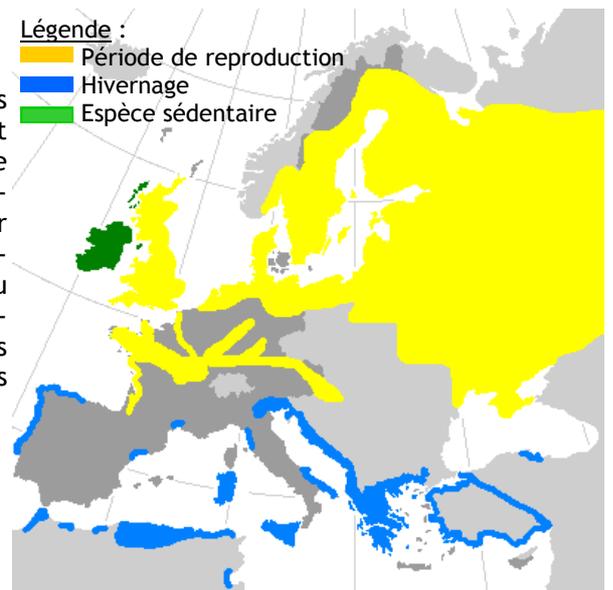
REPARTITION et EVOLUTION

L'apparition du Courlis cendré en Saône-et-Loire est récente. Alors qu'il a largement diminué dans ses habitats traditionnels de l'Ouest de la France, il s'est adapté aux grandes prairies alluviales de fauche du val de Saône dans les années 1950. Son apparente expansion masque donc un déclin prononcé dans ses bastions d'origine. Régulier dans le val de Saône, on le trouve également dans les grandes prairies pâturées extensives du val de Loire. Il commence à perdre du terrain dans les zones où les prairies sont remplacées par les cultures de maïs ou de peuplier. Ses effectifs sont mal connus, mais l'ONCFS estime les effectifs nicheurs à environ 400 couples d'après leurs comptages annuels.

La tendance évolutive est à ce jour inconnue.

Légende :

- Période de reproduction
- Hivernage
- Espèce sédentaire



Sources : Oiseaux libres - internet.

VULNERABILITE et MENACES

L'hivernage étant marginal dans le val de Saône, il est peu probable que la chasse locale ait porté atteinte à la population nicheuse. Toutefois, sa chasse intensive dans l'Ouest de la France était un facteur supplémentaire de vulnérabilité, ce qui explique l'adoption d'un moratoire national de 5 ans. La transformation rapide des pratiques agricoles entraîne une érosion de ses effectifs en France, phénomène qui n'est pas encore avéré en Saône-et-Loire. La longévité des oiseaux et leur fidélité au site de reproduction entretiennent sans doute l'illusion du maintien de ces populations. La régression des prairies, les fauches de plus en plus précoces sont autant de facteurs limitant la reproduction et fragilisant la population.

Code espèce : A 022

Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)

STATUT et PROTECTION

Statut juridique :

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : « En déclin »
- En Europe : « Vulnérable »

Effectifs nicheurs:

Europe : 60 000 à 120 000 couples en Europe
France : 242 à 300 couples (1997)
Population de la Saône-et-Loire: environ 30 couples (2005-2009)
Territoire de la ZPS : Disparu depuis 30 ans mais nicheur potentiel



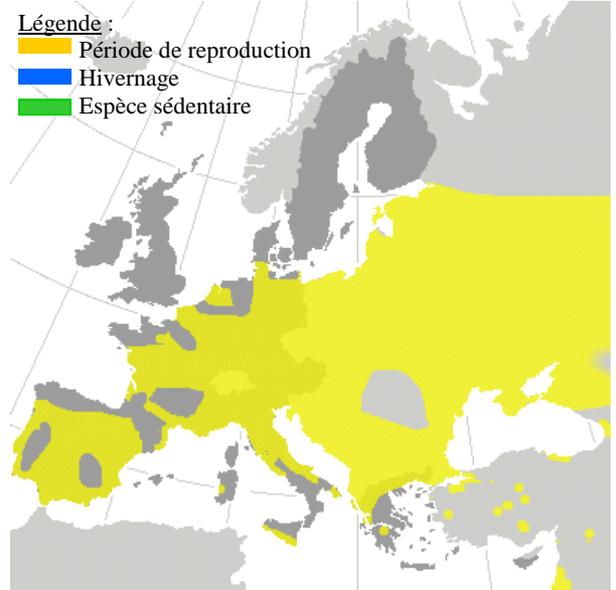
P. et J.Y. PIEL
<http://charente-maritime.lpo.fr>

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Ce petit héron, très discret, a la particularité d'être un grand migrateur. Il hiverne en Afrique tropicale et revient nicher en Europe dès la fin avril ou en mai. Bien qu'aujourd'hui très rare, il est pourtant peu exigeant pour sa reproduction. Il installe volontiers son nid dans les phragmitaies ou les jeunes saulaies, même de petite superficie, toujours au-dessus de l'eau. Les mâles délimitent leur territoire par des chants caractéristiques, mais ils tolèrent la présence d'autres individus ; l'espèce peut former de petits agrégats de population. Sa nidification peut être tardive, certains jeunes ne s'envolent qu'au mois de septembre.

REPARTITION et EVOLUTION

Alors qu'il était encore commun dans les années 1960 au bord de la Saône, le Blongios nain a totalement disparu de nombreuses rivières suite aux sécheresses répétées sur ses lieux d'hivernage africains dans les années 1980. Il figure ainsi parmi les espèces les plus menacées de France. De retour depuis les années 1990, il forme deux petites populations en Saône-et-Loire, l'une sur les étangs de la ZPS « Basse Vallée du Doubs et étangs associés », l'autre plus originale le long de la rivière sur la ZPS « Basse Vallée de la Seille ». Il semble encore absent des bords de Saône, mais les saulaies et les rares phragmitaies présentes peuvent tout à fait abriter une petite population en prolongement de celle de la Seille. Le retour de cette espèce est possible ou est peut-être déjà passé inaperçu. Des suivis analogues à celui mené sur la Seille par l'AOMSL sont à envisager sur la ZPS.



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

Le blongios pâtit de la disparition des ceintures de végétation, autour des étangs ou le long des rivières. La raréfaction des phragmitaies est problématique bien qu'il puisse nicher dans les petits saules touffus. L'entretien trop intensif de certaines roselières peut également poser problème. Si les phragmites repoussent, ils ne conviennent pas à la nidification du fait de leur souplesse. Il arrive bien souvent qu'ils ne repoussent pas, concurrencés par les formations à ortie et à liseron. La forte fréquentation humaine autour des plans d'eau ou des cours d'eau occasionne souvent ces effets indirects.

La chasse peut être une source de perturbation pour les juvéniles en cours d'émancipation en août-septembre, comme cela a déjà été mis en évidence en France.

STATUT et PROTECTION**Statut juridique :**

Espèce protégée en France
Annexe I de la Directive Oiseaux
Annexe II de la Convention de Berne

Statut de conservation :

- En France : «A surveiller»
- En Europe : «Vulnérable»

Effectifs nicheurs:

Europe : 32 000- 59 000 couples
France : 7 800 à 11 200 couples (2003)

Hivernage et migration :

- Hivernage de nombreux individus
- Des milliers de migrateurs traversent le pays
- Territoire de la ZPS : 30 individus



P. GENIEZ

BIOLOGIE et ECOLOGIE

Le mâle du Busard Saint Martin se distingue par son plumage gris bleuté sur le dessus, par la pointe noire de ses ailes et surtout son croupion blanc bien marqué. Il est capable de nicher dans une grande diversité d'habitats, tels que les cultures, les steppes, etc. Durant la période de reproduction, il se montre très agressif envers ses congénères mais en dehors, il peut se regrouper en colonies lorsque le paysage s'y prête.

En Europe, il niche en Grande-Bretagne et de l'Espagne à la Scandinavie, la Russie et l'Ukraine. Il hiverne dans toute l'Europe occidentale. En hiver, la France accueille alors de nombreux oiseaux originaires de ces régions. Certains nicheurs français sont sédentaires, tandis que les autres migrent vers le nord de l'Espagne et le sud de la France. La majorité des jeunes gagne également l'Espagne, et peut aller jusque dans le sud de ce pays. Les sédentaires sont rejoints en hiver par des oiseaux nordiques. Les retours se font à partir de mars.

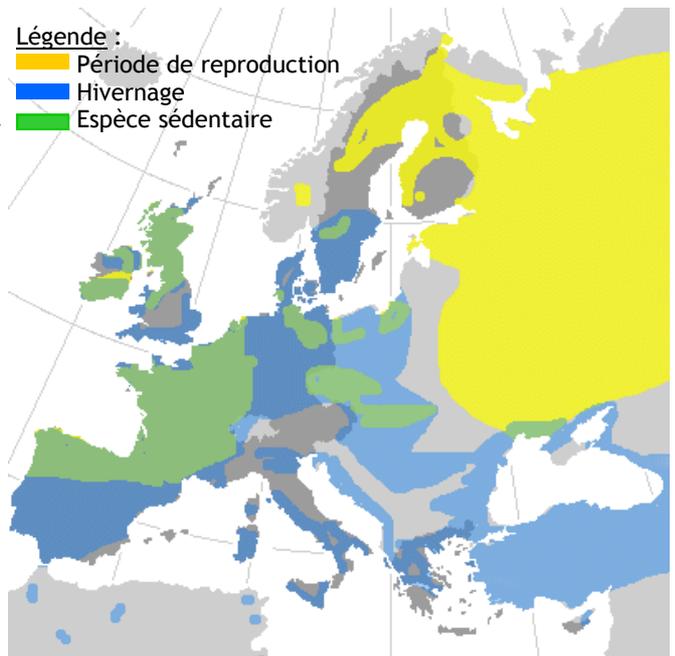
REPARTITION et EVOLUTION

La population française est en expansion vers le nord et le nord-ouest ces dernières décennies et on voit ses effectifs augmenter dans plusieurs régions, mais régresser ailleurs, comme en Champagne-Ardenne. A l'instar de la population européenne, il peut être considéré comme migrateur partiel en Bourgogne. En effet, certains individus sont sédentaires ou erratiques comme ceux d'Aquitaine. Les individus présents en Bourgogne migrent, comme une part importante des oiseaux scandinaves, vers le sud-ouest européen, notamment la Péninsule Ibérique.

Au sein de la ZPS, le Busard Saint Martin se regroupe en colonies plus ou moins importantes chaque hiver, on en dénombre 38 au sein du site.

On peut décomposer la population du site de la ZPS de la façon suivante :

- Entité 1 (Secteur de Saint-Maurice-en-Rivière) : 6 individus
- Entité 2 (Confluence Saône et Grosne) : 30 individus
- Entité 3 (Secteur de Varennes les Mâcon) : aucun individu observé jusqu'à maintenant
- Entité 4 (Secteur de la Seille) : 2 individus



Sources : Commission européenne de l'environnement - internet.

VULNERABILITE et MENACES

L'avenir des populations hivernantes est liée à l'évolution des pratiques agricoles. La réduction des surfaces en herbes et des friches et la précocité croissante des labours hivernaux rendent inutilisables pour les busards des surfaces de plus en plus vastes.